



COMMUNE DE VANDOEUVRES.

PLAN DES ZONES DE CONSTRUCTION.

- Limite de la commune.
- 4^e zone B protégée.
- 5^e zone A.
- 5^e zone B.
- Zone de verdure.
- Zone de bois.

Adapté par le Corps d'Etat.
Adopté par le Conseil Cantonal le 6.11.1979

Échelle	1:2500
Date	16.10.1978
Version	A.3
Matricule	A 6.11.1979
Code de l'Etat	5 3 9
Code de la commune	27277A
Code de la zone	711,6

PLAN ANTERIEUR
24730-539 1.29 LOI 24.3.1961

